



Communiqué

La Roulotte de Paul Buissonneau : déjà la 5^e saison !

Ville de Saint-Gabriel (Québec) – Le 8 juin 2017 - En collaboration avec la Ville de Saint-Gabriel, la MRC de D'Autray, Desrosiers Hébert Avocats et la troupe *Advienne que pourra*, La Roulotte de Paul Buissonneau est heureuse de procéder au lancement des Aventures de Lagardère.

Cette pièce, qui sera présentée plus d'une vingtaine de fois cet été, vous replongera dans l'univers héroïque d'un justicier à l'âme pure, tantôt chevalier superbe et généreux, tantôt vilain bossu à la lame vengeresse. Combats d'épées, duels effrénés, passions ardentes et intrigues rocambolesques...l'esprit même du roman de cape et d'épée.

« *C'est toute une fierté de présenter une 5^e saison consécutive de La Roulotte de Paul Buissonneau. Elle fait rayonner la MRC et Ville de Saint-Gabriel non seulement chez nous, mais également dans les MRC voisines de Joliette, Matawinie, l'Assomption et Maskinongé. Nous faisons même un saut à Montréal, Brossard et Shawinigan* », mentionne monsieur Gaétan Gravel, préfet de la MRC de D'Autray et maire de la Ville de Saint-Gabriel.

La Ville de Saint-Gabriel s'est de nouveau adjoint les services de la troupe *Advienne que pourra* pour la réalisation de cette 5^e saison. La mise en scène et l'adaptation sont assurées par Frédéric Bélanger et la pièce mettra en vedette les comédiens Alex Bergeron, Patrick Dupuis, Milva Ménard, Félix Monette-Dubeau et Anne Trudel.

De son côté, l'équipe de concepteurs est composée de Josée Fontaine Rubi, Jean-François Gagnon, Olivier Gaudet-Savard, Loïc Lacroix Hoy, Louise Lapointe et Lindsay Westbrook.

Enfin, il est plus qu'important de souligner la contribution incontournable de partenaires financiers privés, sans qui l'ensemble de la saison 2017 de La Roulotte de Paul Buissonneau n'aurait pu s'élever à un si haut niveau.

Dans cette optique, la Ville de Saint-Gabriel est heureuse d'annoncer la poursuite de l'entente triennale avec Desrosiers Hébert Avocats, qui s'est engagé pour les années 2016-2017 et 2018 à être le présentateur officiel de la tournée estivale de La Roulotte de Paul Buissonneau.

« *L'engagement de Desrosiers Hébert avocats tend à confirmer encore davantage le professionnalisme et le sérieux du projet de La Roulotte de Paul Buissonneau. Un merci tout particulier à Me Philippe Desrosiers qui a rendu possible un tel partenariat* », souligne monsieur Gravel.

Aussi, la Ville de Saint-Gabriel a reçu cette année la somme de 10 000 \$ de la MRC de D'Autray par l'entremise du Programme d'aide à la promotion touristique. Cette somme lui permettra de bénéficier d'une importante campagne publicitaire sur les ondes de la télé de Radio-Canada, de RDI et d'ARTV.

Enfin, en plus de ces deux partenariats majeurs, notons l'appui de Bélanger Sauvé, EBI Environnement, Harnois Groupe pétrolier, la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière et Le Groupe Gaudreault.

Pour plus d'informations sur la pièce, les dates et les lieux des représentations, les intéressés peuvent visiter le www.laroulotte.ca ou encore la page Facebook de La Roulotte de Paul Buissonneau.

-30-

Renseignements

Patrice Jetté

Directeur des communications et du développement culturel

Tél. : 450 835-2212 p. 6302

Courriel : pjette@ville.stgabriel.qc.ca

